

MODIFICATION N°4
Approbation 2024

VAULX-EN-VELIN

RÈGLEMENT

C.3.3 Éléments Bâtis Patrimoniaux



Propos introductifs

Patrimoines, identités et valeurs

Au-delà d'un patrimoine remarquable, reconnu et préservé par différents outils relevant de l'Etat ou des collectivités (Sites Patrimoniaux Remarquables ou Monuments Historiques) se développe un patrimoine plus discret, dit ordinaire. Il est souvent présent dans notre environnement mais est peu remarqué et s'incarne en des formes matérielles et immatérielles diverses. Il s'agit d'un patrimoine pluriel, contrasté et vivant. Souvent méconnu, sa disparition laisse pourtant des séquelles et de son absence naît un manque.

Là où le patrimoine exceptionnel est unique, remarquable et assimilable à un chef d'œuvre, le patrimoine ordinaire est pluriel. Ce dernier existe dans sa relation au local et non pas dans une représentativité, une exemplarité, un prestige architectural. Patrimoine plus commun, attaché au quotidien, il est le témoignage de l'histoire d'un territoire, de son développement et de ses transformations.

L'enjeu de sa révélation est donc primordial, d'autant qu'il souffre d'une grande fragilité, due à son caractère ordinaire mais également à la pression de contextes urbains en forte mutation. A ce titre, le PLU-H joue un rôle de transmission d'un héritage à intégrer dans la construction de la ville de demain.

Identification et reconnaissance, révéler le patrimoine ordinaire

La méthode d'identification des éléments patrimoniaux a été uniformisée sur les 59 communes de la Métropole de Lyon. Toutefois, ce recensement ne prétend pas à l'exhaustivité et traduit plutôt une représentativité, au regard de la diversité et de la richesse des territoires.

Il importe d'élargir le regard sur le patrimoine et sa place dans la ville. Il est également nécessaire d'avancer avec discernement en étant vigilant aux excès ; tout ne peut être patrimoine, puisque tout ne fait pas sens et ne se distingue pas du point de vue de l'intérêt collectif.

La diversité des paysages induit des formes urbaines nombreuses et variées. En conséquence, les typologies sont multiples. L'architecture résidentielle, qu'elle soit sous forme individuelle ou collective, est très présente et constitue l'une des principales catégories de patrimoine ordinaire qui se démarque par sa forte présence, son échelle « du quotidien », sa valeur sociale et mémorielle... Fortement mutables au regard de leur modestie, ces typologies n'en restent pas moins des marqueurs du paysage urbain et peuvent aussi constituer des inspirations pour les nouvelles constructions. Constitutifs du bien commun, ces ensembles servent l'intérêt collectif et sont porteurs de valeurs mémorielles, identitaires voire exemplaires. Certains d'entre eux correspondent à un milieu urbain, d'autres appartiennent à un patrimoine vernaculaire plutôt de type rural qui rappelle le quotidien d'un temps passé.

Les travaux de la Conservation du patrimoine du Département du Rhône (anciennement préinventaire des monuments et richesses artistiques) et du Service Régional de l'Inventaire ont largement alimenté les descriptifs des éléments identifiés ; tout comme certains ouvrages réalisés par les communes, associations communales, ou encore le syndicat mixte des Monts d'Or par exemple, qui ont servi de sources d'information.

Une démarche non exhaustive et un parti-pris

Le parti-pris a été d'identifier des ensembles en privilégiant la traduction en périmètre d'intérêt patrimonial de ceux potentiellement plus menacés par l'évolution urbaine ou plus représentatifs du territoire, de la diversité des formes urbaines dans les secteurs où celle-ci est porteuse de valeurs d'identité. Ainsi, tous les secteurs patrimoniaux n'ont pas été systématiquement identifiés en PIP mais peuvent parfois faire l'objet d'une attention particulière en termes d'outils réglementaires, de type zonage, outils graphiques...

Ils délimitent des ensembles urbains, bâtis et paysagers constitués et cohérents.

Guide de lecture et mode d'emploi

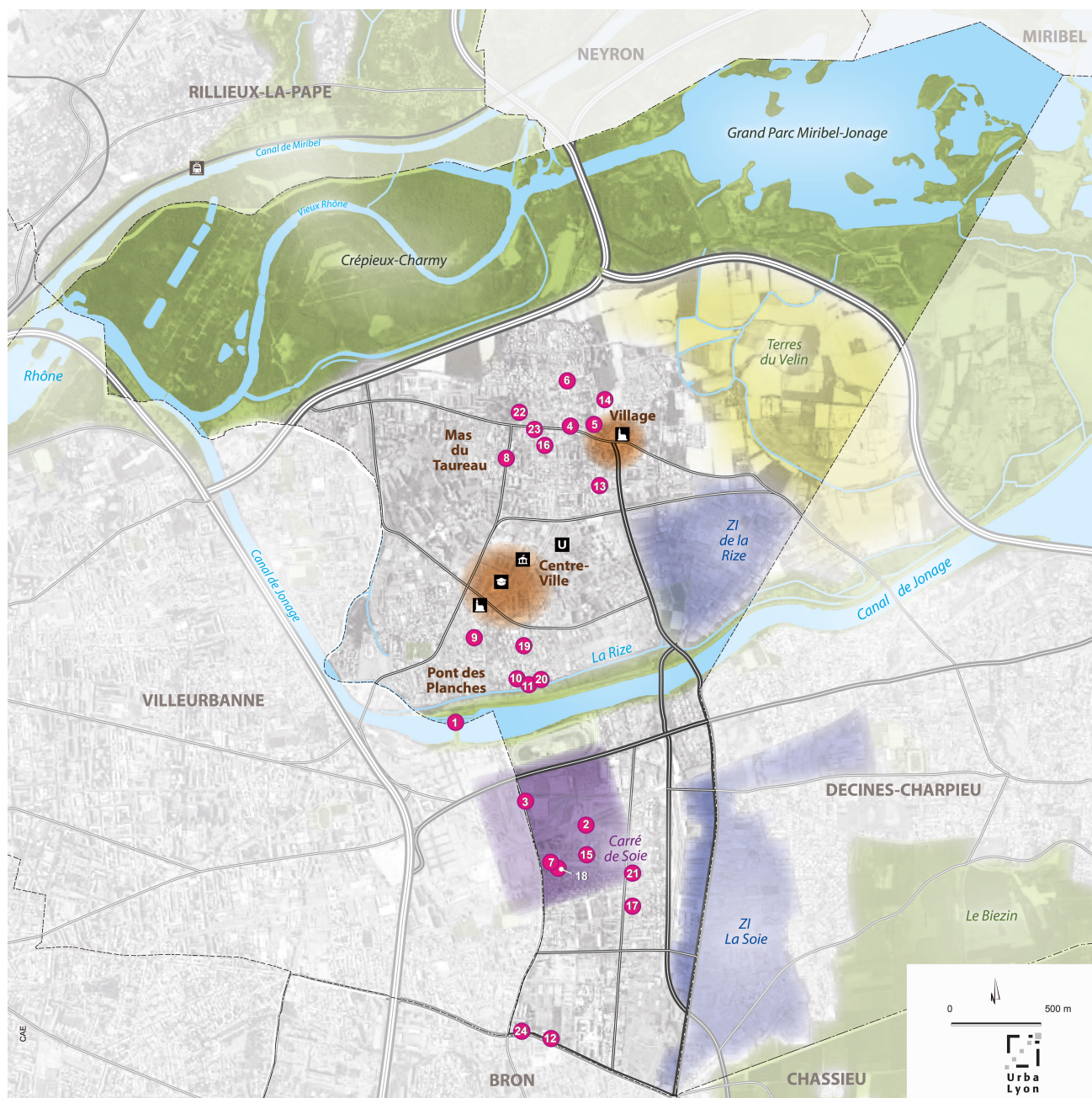
Dans ces périmètres, la collectivité souhaite sensibiliser toute intervention au respect de l'identité des quartiers, pour promouvoir une stratification du paysage urbain tout en conciliant innovation, créativité et respect de la ville existante. Les périmètres d'intérêt patrimonial sont à la fois une règle et des outils d'information et de dialogue entre la collectivité et les porteurs de projet, fondé, non seulement sur la règle, mais aussi une recherche qualitative à partir d'une connaissance partagée.

Chacun de ces PIP fait l'objet d'une fiche d'identification. Celle-ci précise les caractéristiques essentielles qui fondent l'intérêt patrimonial de ces ensembles. Elle comporte également des prescriptions qui visent à guider tout projet pour ces ensembles, pour concourir à mettre en valeur et révéler les caractéristiques patrimoniales de l'ensemble identifié.

Pour aller plus loin

- Le rapport de présentation, tome 1-partie 3, *les formes et qualités urbaines, le patrimoine bâti : un socle pour un développement urbain respectueux des « identités » locales* ;
- Le rapport de présentation, tome 3-partie 4, *le défi environnemental : aménager un cadre de vie de qualité en alliant valeur patrimoniale, nouvelles formes urbaines et offre de service et d'équipement* ;
- Le règlement, chapitre 4, *qualité urbaine et architecturale, définitions et règles*.

Localisation des éléments bâtis patrimoniaux (EBP)



LEGENDE		ELEMENTS REPERES	
VOCATION			
	Centralité		Lieu cultuel
	Economique		Mairie
	Equipement		Fort et site militaire
			Hopitaux
			Université
			Lycée/Collège
			Equipement
			Gare
			

Références

Typologie : Bâtiment industriel, technique (hangar, atelier, usine, bâtiment de recherche, halle)

Nom : Centrale hydro-électrique de Cusset

Valeurs :

- Social et usage
- Mémoirelle
- Paysagère
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

Source : Inventaire général du patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes.

- L'usine hydroélectrique de Cusset est implantée sur le canal de Jonage et constitue un lien entre Villeurbanne et Vaulx-en-Velin. C'est donc un bâtiment intercommunal.
- Il est atypique dans l'agglomération, par sa fonction, son architecture, sa situation et sa visibilité dans le paysage. L'usine alimente l'agglomération lyonnaise en électricité.
- Sa construction est engagée à la suite de la loi du 9 juillet 1892 déclarant d'utilité publique la distribution d'énergie électrique produite par la dérivation du Rhône, le futur canal de Jonage. Les travaux sont mis en œuvre par la Société Lyonnaise des Forces Motrices du Rhône, à qui fut concédée en 1893 l'exploitation du site. L'usine barrage dite centrale hydro-électrique a été construite entre 1893 et 1899 pour la Société Lyonnaise des Forces Motrices du Rhône et conçue par l'ingénieur lyonnais J. Raclet. Elle est toujours en activité. Il s'agit du plus grand chantier lyonnais de la fin du XIXe siècle. Il s'agit alors de la première usine-barrage de basse-chute sur le Rhône et de l'usine hydroélectrique la plus puissante de France. La modernisation des groupes est opérée de 1934 à 1952. Un bâtiment administratif est construit en 1950. Depuis la loi de nationalisation de l'électricité de 1946, l'exploitation est passée à EDF.
- Elle appartient à un plus vaste ensemble industriel, incluant des bâtiments techniques comme le celibatorium (EBP) et l'usine thermique adjointe en 1920 (EBP) ou encore aux cités des électriciens situées au sud du canal, à Villeurbanne (rue Ampère) et Vaulx-en-Velin (PIP).
- Le bâtiment long de 166 mètres est construit en pierre et béton. Il est connecté à une écluse située sur la rive droite. Elle possède une architecture soignée et remarquable, de style néoclassique avec de hautes baies en arc en plein cintre, mouluration très présente, décor de carreaux de faïences et cabochons floraux, présence de médaillons en bronze (l'ingénieur J. Raclet et le principal promoteur J. A. Henry), permanence sur un des murs pignons de l'enseigne de la société fondue dans un décor en céramique.
- Un belvédère accessible au public a récemment été construit, sur le toit de l'ancienne « huilerie » afin d'offrir un point de vue sur le canal et l'usine.
- Cet élément possède une forte valeur identitaire, constitue un marqueur du paysage et un élément symbolique unique dans l'agglomération lyonnaise.

Élément à préserver : l'usine barrage



Références

Typologie : Cheminée, château d'eau, objet signal

Nom : Château d'eau

Valeurs :

- Social et usage
- Mémoire
- Urbaine



Caractéristiques à retenir

- Château d'eau - bâtiment signal, trace de l'ancienne occupation du site par l'usine TASE et support d'une intervention artistique sur le thème de la soie.

Prescriptions

Elément à préserver : château d'eau

Références

Typologie: Villa

Nom : Villa du directeur et villas des sous-directeurs

Valeurs :

- Architecturale
- Mémoirelle
- Paysagère
- Sociale et d'usage



Caractéristiques à retenir

Source : Archipat-Alep, Etude patrimoniale ensemble industriel TASE, octobre 2014

- Construites en 1924, ces trois maisons étaient destinées au directeur et aux sous-directeurs de l'usine. Elles sont situées à l'écart des autres constructions de l'ensemble industriel TASE, à l'extrême pointe nord-est du tènement Gilet, protégées des émanations de soufre de l'ancienne gravière. Par leur position avantageuse et leur architecture, elles expriment le dernier degré hiérarchique de l'ensemble urbain. Les villas sont situées le long de l'avenue de la Poudrette. Les trois bâtiments sont disposés au centre de leurs parcelles, protégés par une végétation qui s'organise autour du bâti et par une clôture haute. L'avenue de la Poudrette n'est à l'époque pas plantée, ses trottoirs sont moins larges et aucun aménagement végétal n'est prévu. Le plan masse initial transcrit l'idée d'un parc arboré autour des villas et d'un jardin découvert sur le fond des parcelles. Des dépendances privées et un court de tennis partagé par les trois villas organisent l'espace extérieur, à l'est. Ce parc est clos sur tout son périmètre, à l'ouest par une clôture à claire-voie, qui se prolonge partiellement rue Jacquard et sur les autres côtés par des murs plus hauts.

- Des extensions ont été créées dans les jardins (terrasses surélevées et bâti d'accompagnement). Les jardins offrent aujourd'hui une densité végétale remarquable. Ils sont composés de nombreux boisements, certains de qualité, qui participent activement à la mise en valeur du bâti, à la qualité paysagère perceptible depuis l'espace public et au maintien de l'intimité du bâti dans un secteur en renouvellement. Tout comme pour la cité-jardin Tase, le rapport d'équilibre entre le bâti et le végétal est primordial dans cet ensemble d'habitat individuel.

- La clôture a perdu ses treillages en bois originaux. Ils ont été remplacés par des éléments en béton à motifs géométriques réguliers lors d'une seule et même intervention. La clôture à claire-voie en béton est constituée de modules répétitifs comprenant chacun trois lignes superposées composées chacune de 6 carrés ajourés. Dans les parties qui intègrent des portails, ces éléments de remplissage ont été réalisés en métal. Les modules sont groupés par nombre de deux et reliés par des poteaux verticaux qui reposent sur un mur bahut en béton, couvert d'une couvertine en béton à forte pente. Chaque groupe de deux modules est séparé par une partie de mur pleine et étroite d'une hauteur supérieure à la clôture et couvert d'une couvertine à deux pans en tuiles rouges. Aujourd'hui les nouvelles grilles ont été doublées par endroit par des éléments occultants, ou par des grillages métalliques. À l'angle des rues de la Poudrette et Jacquard on observe un portail originel de même facture qui reprend en partie haute le motif géométrique, avec une augmentation du nombre de lignes verticales à motif carré.

- Une des trois villas se distingue (les deux autres, sont identiques) par le traitement de sa toiture et quelques variations apportées au traitement de la terrasse. C'est la villa du directeur. Celle-ci possède aussi une dépendance en fond de parcelle. Pour rendre compte de l'appartenance de ces bâtiments à l'ensemble industriel, les architectes ont employé un langage architectural similaire à ceux des pavillons de la cité-jardin (décors peints en façade, éléments de serrurerie identique, volets similaires...). Ces trois volumes « monumentaux » aux toitures imposantes expriment très explicitement le rang social de leurs occupants.

- La couverture est réalisée en tuiles écailles. Chaque villa possède deux sorties de cheminée très élancées, situées aux extrémités du faîtage, remarquables par leurs couronnements et leurs mitrons. La villa du directeur se distingue par des lucarnes en demi-croûte (ou lucarne normande) tandis que les deux autres villas possèdent des capucines de plus petites dimensions. Aujourd'hui, les tuiles écailles ont été remplacées par des modèles de même forme mais de teintes différentes. Certains mitrons ont été retirés, une cheminée et un velux ont été créés (villa sud). Les lucarnes ont été maintenues, elles sont des éléments importants de ces toitures.

- Dans l'état d'origine, chaque façade est organisée en trois travées. Un bandeau horizontal souligne le plancher bas du premier étage. Les décors peints tiennent une place importante dans la composition de ces façades. Ici toutes les surfaces enduites sont badigeonnées, le blanc est alors employé pour marquer les lignes horizontales et verticales. La composition originale des façades a été maintenue, les décors peints sont préservés bien que les couleurs employées pour les badigeons ont été remplacées par des couleurs moins saturées. À l'origine, les châssis de fenêtre sont similaires pour les trois villas. En partie haute, ils possèdent tous des impostes (la plupart sont fixes). Les petits bois renforcent la composition et participent au décor. Sur une des villas les menuiseries et volets ont été remplacés par des modèles différents des originaux (volets roulants). Les châssis de l'ancienne villa du directeur ont été remplacés par des modèles imitant les anciens.

Prescriptions

Éléments à préserver : les trois villas, les parties de clôture à claire-voie, le rapport plein/vide qui contribue à valoriser les maisons.



Elément Bâti Patrimonial

45 au 59 rue de la République

Références

Typologie : Bâtiment administratif (mairie, poste...)

Nom : Ancienne mairie

Valeurs :

- Social et usage
- Urbaine
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Ancienne mairie, construite par Auguste Hamm en 1933 ;
- Composée de deux ailes latérales organisées autour d'un corps principal ;
- L'édifice, associé aux bains douches et à l'école Grandclément développés en arrière, forme un ensemble intéressant ;
- L'ancienne mairie constitue un élément majeur de l'identité vaudoise, avec son fronton qui ajoute à la devise républicaine la mention de solidarité.

Prescriptions

Elément à préserver : le corps principal et les ailes latérales



Références

Typologie : Ouvrage de défense (château, fortifications, magasin d'armes...)

Nom : Château du bourg

Valeurs :

- Urbaine
- Historique



Caractéristiques à retenir

- Le château du bourg, attesté au XIVe siècle, est un élément participant à l'identité vaudoise par sa valeur historique et paysagère (les tours constituant un repère visuel) ;
- Malgré de nombreuses transformations au XXe siècle, il témoigne encore du caractère central du village dès le Moyen-âge.

Prescriptions

Éléments à préserver : le corps en U avec ses tours et la cure



Elément Bâti Patrimonial

38, rue Lavoisier

Références

Typologie : Maison bourgeoise

Valeurs :

- Urbaine
- Paysagère
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Deux corps de bâtiments implantés en front de rue, au carrefour des rues Lavoisier et Louis Duclos ;
- La partie la plus au sud de la rue L. Duclos est plus basse (R+1) et mansardée avec tuiles ardoise ; au nord, est accolé un bâtiment de forme carré supérieur d'un étage, qui marque et structure l'angle ; architecture sobre, hormis ses percements par des oculi à encadrement en brique ;
- Sur la rue Lavoisier, mur d'enceinte et portail remarquable avec piles en pierre ;
- Présence d'un arbre qui se remarque depuis l'espace public dans la cour.

Prescriptions

Eléments à préserver : les deux corps de bâtiments sur rue, le mur, le portail avec ses piles en pierre



Références

Typologie : Bâtiment industriel, technique (hangar, atelier, usine, bâtiment de recherche, halle)

Nom : Usine Kaeser

Valeurs :

- Social et usage
- Mémoirelle
- Urbaine



Caractéristiques à retenir

Ancienne usine Kaeser, qui appartient au pôle industriel de la Soie.

De plain-pied, le bâtiment est rythmé en façades par ses grandes ouvertures (plus hautes que larges) à petit carroyage ; des pilastres animent également la façade. Les allèges au niveau de la venelle centrale pourront être démolies pour laisser le passage piéton/mode doux.

Cette usine témoigne de l'identité industrielle de ce quartier et marque le paysage urbain de la rue.

Prescriptions

Elément à préserver : seule la façade existante est préservée

Références

Typologie: Maison des champs

Valeurs :

- Mémorielles
- Paysagère
- Urbaine



Caractéristiques à retenir

- Cette propriété d'origine rurale, bien qu'aujourd'hui entourée par du pavillonnaire, a préservé son emprise originelle marquée par un mur d'enceinte.

- Elle se compose d'une maison principale de type maison des champs et de dépendances.

< La maison est implantée en milieu de parcelle. Elle se développe sur trois niveaux et cinq travées verticales et est couverte d'une toiture à quatre pans en tuiles rouges. Elle possède une architecture simple et soignée, avec une composition très régulière et sa façade à l'est est rythmée par des volets à double battants sur les deux premiers niveaux.

< Les dépendances se situent en front de rue, parallèlement à la voie. Elles possèdent une architecture simple et fonctionnelle. La façade est, sur rue, est quasi borgne, uniquement percée au nord de trois petites baies, d'un portail à linteau en bois et jambage en pierre dorée, ainsi qu'en son centre, d'un porche qui donne accès à la propriété. Il est fermé partiellement par un portail semi-ajouré en ferronnerie offrant des vues sur la maison. Les dépendances sont prolongées au sud-est par un mur d'enceinte.

- L'entrée dans la propriété se fait donc par le porche qui donne accès à une grande cour relativement minérale et qui a pour particularité de posséder encore son sol original pavé composé de galets en tête de chat. Ce système témoigne du caractère rural du secteur et de ses usages agricoles. La cour a également pour intérêt de créer un vide au-devant de la maison, contribuant à sa mise en valeur.

- La maison s'accompagne à l'ouest et au sud d'un jardin, planté de nombreux boisements qui participent à la qualité paysagère du secteur car ils sont perceptibles depuis l'espace public et constituent un écrin végétalisé à proximité du bourg.

- Cette propriété possède donc une forte valeur patrimoniale en tant que témoin des anciens modes d'habiter et anciens modes constructifs tant dans la manière de bâtir que d'aménager les espaces, à l'image de la cour.

Prescriptions

Éléments à préserver : système et volumétrie des dépendances en front de rue, la maison des champs, le mur



Références

Typologie : Bâtiment scolaire (groupe scolaire, école...)

Nom : Groupe scolaire Frédéric Mistral

Valeurs :

- Urbaine
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Groupe scolaire construit dans les années 30, à l'origine au milieu des espaces agricoles ;
- Inspiration Art Déco, mais de façon modérée ;
- Élément remarquable dans le paysage urbain ; se démarque par sa hauteur et sa morphologie ;
- Corps principal prolongé par deux ailes latérales plus basses ; rythme vertical, système de bow-windows ;
- Extension contemporaine à l'arrière du bâtiment ;
- Repère dans le paysage urbain.

Prescriptions

Éléments à préserver : les trois parties du groupe scolaire (corps principal et ailes latérales)



Elément Bâti Patrimonial

Place Roger Laurent

Références

Typologie : Maison bourgeoise

Valeurs :

- Urbaine
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Maison de maître qui se démarque dans un environnement pavillonnaire par sa morphologie et sa toiture à 4 pans couverte d'ardoise contrastant avec les systèmes de couverture environnants ;
- Peu mise en valeur, crépi peu qualitatif ; jardin en partie encombré par des appentis et extensions peu harmonieuses ;
- Elle reste tout de même un élément repère autour de la place Roger Laurent.

Prescriptions

Elément à préserver : la maison



Références

Typologie : Bâtiment culturel et récréatif (maison du peuple, hippodrome...)

Nom : Guinguette Favier

Valeurs :

- Mémoirelle
- Urbaine



Caractéristiques à retenir

- Guinguette « Chez Favier » construite dans les années 1920 en lien avec le canal et les activités de plaisance ;
- Aujourd'hui dernier témoignage de cette activité ;
- Reconvertie en centre de loisirs ;
- Morphologie de petit pavillon ancien ;
- Présence de décors peints en façade à valeur mémoirelle (évocation de l'histoire de la guinguette) ; très visible depuis l'espace public.

Prescriptions

Elément à préserver: la guinguette et ses décors peints



Références

Typologie : Bâtiment scolaire (groupe scolaire, école...)

Nom : Groupe scolaire

Valeurs :

- Mémoirelle
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Groupe scolaire implanté le long de la route de Genas ; composé de trois bâtiments dont celui le plus à l'est présente un intérêt particulier ; beaucoup plus ancien, il avait autrefois un autre usage ;
- Il présente une modénature travaillée avec symétrie axiale (bossage) ; la travée centrale est surmontée d'un oeil de boeuf ouvragé ;
- Elément repère et qualitatif sur la route de Genas ;
- Deux platanes sur domaine public cadrent l'entrée (appartiennent à la propriété originelle).

Prescriptions

Elément à préserver : le bâtiment le plus à l'est du groupe scolaire



Elément Bâti Patrimonial

41 rue Jean et Joséphine Peyri

Références

Typologie : Maison bourgeoise

Valeurs :

- Urbaine
- Paysagère
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Maison bourgeoise, implantée en retrait de voirie derrière un frontage végétalisé ;
- De volumétrie simple, elle compte deux étages et est coiffée d'une toiture en pignon sur coyautage à demi-croupe ;
- Façades traitées en bichromie. Détails de modénature accentuée : balcons en encorbellement sur corbeaux de pierre moulurée, appuis de baies, bandeau filant mouluré ;
- Propriété close par un mur bahut maçonné ajouré, portail et portillon coordonnés.

Prescriptions

Eléments à préserver : Maison, mur bahut maçonné, portail et porte coordonnés



Références

Typologie : Corps de ferme

Nom : Ferme Peysson

Valeurs :

- Mémoirelle
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Corps de ferme, organisé autour d'une cour, implanté en front de rue ;
- Ensemble se compose de deux bâtiments en longueur se faisant face, et de deux plus petits encadrant un portail aux piles de pierre de taille mouluré ;
- Architecture de facture modeste, façades lisses, peu de percements.

Prescriptions

- Eléments à préserver : Bâtiment ouest



Références

Typologie : Bâtiment industriel, technique (hangar, atelier, usine, bâtiment de recherche, halle)

Nom : Façade de l'usine TASE

Valeurs :

- Social et usage
- Mémoirelle
- Urbaine
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- En 1923 sous l'impulsion d'Edmond GILLET, de Louis et Lucien CHATIN et d'Ennemond BIZOT, la création de la Société de Soie Artificielle du Sud-Est (SASE) à Vaulx-en-Velin est décidée sur un terrain de 75ha. Il comprend : l'usine, la petite cité (pavillons) et la grande cité (immeubles).
- Ce projet témoigne du mouvement paternaliste industriel des années 1920. Les composants de la cité ouvrière s'articulent avec les lieux de vie (commerces de la Poudrette, église, stade, centre social) et renvoient l'image d'une ville dans la ville, qui fonctionne en autonomie.
- Les évolutions sont liées aux techniques nouvelles et aux nouveaux produits fabriqués (Nylon, puis Tergal) qui entraînent des agrandissements successifs de l'usine, entre 1930 et 1969. Elle ferme définitivement en 1980. Les 3 cheminées sont détruites à l'explosif (1979-1981).
- Du complexe industriel d'origine, il reste la façade principale de l'usine (avenue Bataillon Carmagnolle) classée au titre des Monuments Historiques, l'aile Est perpendiculaire à la voie et le bâtiment à sheds à l'est, qui contient les machines.
- L'aile est possède un langage architectural commun avec le bâtiment principal au sud. Elle est marquée en façade par une trame répétitive dans le rythme des ouvertures, redivisées ensuite par le dessin des menuiseries.
- Les sheds sont en structure métallique, avec remplissage brique ou verre.

Prescriptions

Éléments à préserver : aile Est de l'usine et shed à l'est, entourés par des toitures à deux pans servant de puits de lumière



Références

Typologie: Maison des champs

Nom : Maison du Comte de Berle

Valeurs :

- Architecturale
- Historique
- Mémoirelle



Caractéristiques à retenir

< L'ensemble bâti est un ancien domaine de villégiature ayant appartenu au Comte de Berle, attesté sur le cadastre napoléonien dès 1812, mais dont la construction est antérieure. Dans les années 1960, les dépendances de la propriété ont été détruites.

Il est implanté perpendiculairement à la rue, en retrait de voirie et est circonscrit en partie sud par un mur de clôture. L'ensemble se compose de plusieurs volumes juxtaposés :

< Un ensemble principal en H constitué d'un corps flanqué de deux ailes latérales symétriques de plain-pied. D'architecture simple et soignée, il se développe sur deux niveaux surmontés d'un étage de combles. L'ensemble est ouvert par des baies rectangulaires avec appuis en saillie, dont des fenêtres de petite dimension au dernier niveau.

En façade principale ouest, le premier niveau est marqué par une porte d'entrée centrale, surmontée d'un fronton à volutes, avec motif d'amortissement en forme de lyre. Des volets en bois ferment les baies et animent le volume principal, tout en ajoutant à la cohérence d'ensemble.

L'ensemble bâti possède une couverture en tuiles rouge. Le corps central est couvert par un toit à deux pans tandis que les deux ailes en ressaut sont couvertes par un toit à quatre pans.

Le bâtiment est aujourd'hui recouvert d'un enduit ciment projeté gris qui ne contribue pas à valoriser sa morphologie et son architecture.

< La façade nord de l'aile secondaire est prolongée par des bâtiments annexes en partie intégré dans le volume. Ils possèdent des jeux de toiture variés et l'un d'eux présente une façade borgne à redents. L'ensemble est percé de baies hétéroclites, rappelant une vocation fonctionnelle. Ils sont la première vision de l'ensemble depuis la rue Victor Hugo, depuis la suppression des dépendances

< Il existe une forte connexion paysagère entre la maison de maître et le jardin car l'ensemble était autrefois destiné à la villégiature en campagne et était donc tourné vers le territoire rural. La maison est d'ailleurs mise en scène par une perspective visuelle dont le point de fuite est assuré par la porte centrale et son fronton. Le jardin, bien que réduit aujourd'hui, contribue donc à la qualité de la maison et à son aération dans le tissu urbain.

< Bien que sa lecture soit aujourd'hui réduite, le bâtiment marque le paysage urbain par son implantation, son architecture simple mais soignée et sa volumétrie, typiques des maisons de campagne et possède une forte valeur historique. Il est un témoin d'un ancien mode d'habiter rural, par une population aisée fin XVIIIe siècle, début XIXe siècle.

Prescriptions

Eléments à préserver : corps principal de la maison de maître (volume en H) et ailes latérales de plain pied.

Références

Typologie: Bâtiment scolaire

Nom : Groupe scolaire Ambroise Croizat

Valeurs :

- Sociale et d'usage
- Urbaine



Caractéristiques à retenir

Le groupe scolaire Ambroise Croizat, construit en 1953, vient compléter le complexe industriel de la TASE dont la première école primaire était située place Cavellini dès 1924. Il se compose d'une école maternelle et d'une école élémentaire. L'ensemble a subi une opération de restructuration en 2012 qui marque le paysage urbain : un ravalement de façade en crépis rouge et un bardage acier rouille. Il est implanté en front de rue et se compose de plusieurs bâtiments distincts à l'architecture soignée et aux lignes épurées, sans décors et modénatures, organisés de manière symétrique autour d'une cour centrale de récréation :

> Un bâtiment central d'accueil en front de l'avenue Roger Salengro, qui donne sur la cour et permet un accès à la totalité du groupe scolaire. Il possède un plan en T et s'élève sur deux niveaux, dont un dernier de combles. Il est percé de baies rectangulaires et régulières avec appuis en saillie. Il est cerné de coursives couvertes, qui distribuent les deux ensembles (nord/sud) de l'école.

> Deux ensembles quasiment symétriques se font face : l'école maternelle au sud et l'école élémentaire au nord. Ils sont respectivement composés d'un bâtiment de base quadrangulaire en front de l'avenue et d'un bâtiment en longueur qui se développe d'est en ouest, investi par les salles de classe.

Les deux bâtiments en front de rue se développent sur deux étages, dont un de combles. Ils présentent des façades ordonnancées et sont percés de baies rectangulaires, régulières, soulignées par des appuis en saillie. Les façades principales de ces bâtiments sont percées de portes d'entrée avec perron et auvent droit en avancée, qui renforcent encore davantage les lignes horizontales de l'ensemble. En revanche, ils présentent des façades latérales quasiment aveugles.

Les deux bâtiments en longueur se font face et desservent la cour. Le bâtiment nord se développe sur deux niveaux et est percé par un ensemble de baies rectangulaires géminées avec appuis en saillie, en renforçant les lignes horizontales. Le bâtiment sud présente une avancée en travées centrales au nord. Il est de plain-pied, ouvert par des ouvertures rectangulaires. Un préau est accolé au nord du bâtiment, en lien direct avec la cour, qui est un espace de rencontre.

Les toits des différents bâtiments du groupe scolaire sont le plus souvent à deux ou quatre pans en tuile et présentent des débords. Ils sont surmontés de hautes cheminées en brique qui marquent largement le paysage urbain. Des constructions annexes ont été construites à l'est à partir des années 1980.

L'ensemble bâti marque le paysage urbain et constitue un témoin fort du complexe industriel originel de la Cité TASE, témoin d'une organisation particulière basée sur une forme d'auto-suffisance, permise par des équipements publics essentiels.

Prescriptions

Éléments à préserver : les volumes principaux du groupe scolaire hormis constructions annexes



Références

Typologie: Bâtiment de santé publique

Nom : Equipements de la Cité Tase

Valeurs :

- Mémoirelle
- Sociale et d'usage



Caractéristiques à retenir

L'ensemble des équipements sociaux de l'ancienne cité Tase est composé de trois bâtiments implantés le long de l'avenue Carmagnole, ancienne rue d'accès à l'usine.

- Le centre médical, le bâtiment à l'est, est construit en même temps que l'usine et la petite Cité, vers 1926 ;
- Les bains-douches au centre ;
- Et le réfectoire à l'ouest.

Ces deux derniers sont édifiés dans une seconde phase de travaux vers 1928-1929, alors que l'usine est en pleine croissance.

Le réfectoire était à destination des ouvriers tandis que les bains-douches et le centre médico-social étaient à disposition de l'ensemble de la population. À la suite de la fermeture de l'usine, les bâtiments sont rachetés par la ville de Vaulx-en-Velin en 1982 à Rhône Poulenc-Textile pour 1 franc symbolique.

En rupture avec l'architecture vernaculaire de la petite Cité Tase et des anciens commerces de la Poudrette, les équipements sociaux présentent un style architectural moderne des années 1920-1930 en lien avec la façade de l'usine. L'intérieur des bâtiments a été largement remanié, ce qui n'est en revanche pas le cas des extérieurs, qui portent encore l'identité de la cité.

Les bâtiments de l'ensemble sont de plan quadrangulaire, bien que le centre médico-social à l'est soit composé de différents volumes : un volume en U qui se développe sur deux niveaux et qui est marqué par un volume central en péristyle, accessible par une rampe d'accès. Le volume des bains-douches, au centre, est également surélevé tandis que le réfectoire, à l'ouest, est de plain-pied. Ces trois équipements sont de trame régulière et marqués par des lignes horizontales géométriques : structure poteau-poutre, entablements simples marquant des toitures plates, rehauts de blanc et liserés autour des ouvertures larges qui leur confèrent une grande qualité architecturale.

Les bâtiments ont connu diverses transformations, la plus notable étant celle de l'organisation des entrées, avec la construction de rampes d'accès pour répondre aux normes d'accessibilité. Des changements ont altéré la lisibilité des caractéristiques patrimoniales initiales des bâtiments, tels que les modifications des menuiseries et persiennes par rapport à leurs dispositions d'origine ainsi que la transformation des enduits de façades (à l'origine des façades polychromes avec en ciment prompt et enduit chaux) ou encore l'étanchéité des acrotères.

Ces trois bâtiments s'implantent de façon discontinue générant ainsi des espaces de vide végétalisés autour de chacun d'eux qui contribuent à leur mise en scène dans le paysage urbain. L'espace public au-devant des équipements est aujourd'hui dévolu au stationnement mais constitue un retrait bénéfique aux bâtiments que renforce la présence de la double allée de platanes. À l'arrière, les équipements sociaux mènent à un espace végétalisé qui se connecte aux arrières de jardin des maisons de la petite Cité Tase.

Ainsi, les trois équipements marquent la perspective qui amenait à la conciergerie et forment aujourd'hui un axe majeur de mise en valeur de l'ensemble Tase. Ils témoignent des anciens modes d'habiter et de l'importance du complexe de la cité Tase qui offrait de bonnes conditions de vie sociale et culturelle aux employés.

Prescriptions

Éléments à préserver : les trois bâtiments, le rapport plein/vide qui contribue à valoriser les bâtiments.



Références

Typologie: Maison de ville

Valeurs :

- Architecturale
- Urbaine



Caractéristiques à retenir

Cette maison de la première moitié du XX^e siècle se situe au carrefour des rues Alfred Béraud et rue Centrale. Elle est implantée dans l'angle nord-est d'une parcelle arborée, en léger retrait d'alignement. Cette maison de plan quadrangulaire a pour particularité de se composer de plusieurs volumes juxtaposés qui lui confèrent une physionomie atypique dans le paysage urbain :

- Un volume principal parallèle à la voie, coiffé d'une toiture à deux pans à croupes avec couverture en tuiles.

- Auquel est accolé au sud un volume plus large à toiture terrasse à balustrade similaire à la clôture, qui se poursuit en façade ouest formant ainsi un plan en L. Il est d'une hauteur sensiblement plus basse que le volume principal mais la balustrade assure une continuité visuelle avec l'égout de toiture.

- D'autres volumes secondaires de moindre hauteur prolonge l'ensemble, dont une véranda à vitraux colorés surmontée d'une terrasse, présente au nord.

L'ensemble est percé de baies rectangulaires de dimensions variées, fermées par des volets en métal qui apportent une cohérence à l'ensemble. Il est constitué de quelques éléments de modénature et de décor, témoignant d'un soin particulier apporté à l'architecture : baies avec appuis en saillie et entablement moulurés en ciment de même nature sur les deux volumes principaux assurant ainsi un lien entre les deux, balcon avec garde-corps similaire à celui du toit terrasse et de la clôture etc. Une pergola en béton est également présente en façade sud. Ces éléments témoignent d'une architecture de type Art Déco des années 30.

La maison est circonscrite par un mur bahut surmonté d'une clôture ajourée rythmée par des poteaux pleins qui alternent entre une balustrade en ciment moulé à motif et une autre en bois peint. Le motif vertical est repris sur le balcon en façade est et sur la terrasse haute. Au sud, la clôture se prolonge après le portail par un mur plein rythmé par des poteaux à chapiteaux. L'ensemble est accessible au sud-est par un portail ajouré et au nord par un portillon semi-ajouré avec linteau mouluré, tous deux cadrés de piles couronnées de boules en ciment.

Le jardin de la propriété est marqué par des boisements qui débordent sur la rue, ce qui participe largement à sa mise en valeur et à la qualité paysagère perceptible depuis l'espace public. La végétation grimpante en façade contribue également à la qualité paysagère du carrefour par son abondance.

L'ensemble marque le paysage urbain par sa volumétrie complexe et son architecture atypique.

Prescriptions

Éléments à préserver : l'ensemble bâti, la clôture (pleine au sud et avec son principe au nord d'ajourage en ciment ou bois sur mur bahut) et les encadrements des portails et portillons.



Références

Typologie: Maison bourgeoise

Valeurs :

- Architecturale
- Urbaine



Caractéristiques à retenir

La maison, datée de la fin du XIXe siècle-début XXe siècle, est implantée en léger recul de voie ce qui contribue à la mettre en scène depuis l'espace public. L'ensemble se compose d'un bâtiment principal et d'un volume annexe en longueur, qui est accolé au nord de la maison et longe quasi toute la limite nord de la parcelle.

Le bâtiment s'élève sur trois niveaux, dont un dernier étage de combles. Il se compose de trois travées en façade principale ouest et en façade arrière est, qui sont percées de baies régulières et rectangulaires. En revanche, les façades latérales du bâtiment sont aveugles.

La maison principale est marquée par des jeux de volumes qui lui donnent du rythme :

- Au nord, la façade ouest est marquée par une avancée du volume coiffée par une toiture à demi-croupe.
- Les façades ouest et est présentent un balcon en avancée en travée centrale qui repose sur un oriel en saillie.

L'architecture de la maison est soignée, marquée d'éléments de modénature et de décors travaillés : encadrements de baies en saillie, bandeaux en saillie, garde-corps de fenêtres et de balcons avec alternance de dés et de cylindres métalliques, auvent droit en ciment qui surmonte la porte d'entrée, décor sous toiture, etc. Les baies sont fermées par un système de volets métalliques pliants qui contribuent à la cohérence d'ensemble et apporte du rythme par leur teinte contrastée avec le reste de la façade. La maison est couverte par une toiture à débord en tuiles avec cheminées.

À l'ouest, la parcelle est circonscrite par un mur bahut surmonté d'une balustrade qui assure une perception de continuité bâtie sur rue. Il est ouvert dans sa partie sud par un portail et un portillon, cernés de piles en ciment.

La maison constitue un marqueur du paysage urbain et dénote dans l'environnement immédiat par son architecture soignée.

Prescriptions

Éléments à préserver : la maison bourgeoise



Références

Typologie: Bâtiment cultuel

Nom : Eglise Saint Joseph

Valeurs :

- Sociale et d'usage
- Mémoirelle
- Urbaine



Caractéristiques à retenir

Construite lors de l'extension de la cité industrielle TASE dans les années 1950-1960, l'église Saint Joseph s'implante à l'intersection de l'avenue Roger Salengro et de la rue Auguste Brunel.

Lors de sa construction, l'église prenait une position centrale entre plusieurs quartiers du sud de la ville : elle s'articule autour des deux cités Tase, mais aussi celle des castors et enfin le quartier Blein-Salengro. L'édifice au gabarit imposant constituait ainsi un repère dans la cité industrielle et marque aujourd'hui encore le paysage. L'église est aussi représentative d'une période historique et sociale du XXe siècle avec le développement du paternalisme industriel. Ce mouvement s'ancre notamment à Vaulx-en-Velin avec des patrons d'industries désireux de créer des quartiers d'habitation et de vie à proximité des lieux de production. La construction de l'église marque donc une étape dans le développement de la cité-jardin de Tase et l'établissement d'un nouveau mode de vie et d'une forme urbaine innovante.

L'insertion paysagère et urbaine de l'église Saint-Joseph dans le site urbain et industriel préexistant de la TASE est bien marquée, l'édifice s'implantant en bordure de la rue Brunel. Ainsi, l'église participe par sa façade nord à structurer l'espace vide de la place Cavellini.

L'église, de plan rectangulaire, est coiffée d'une toiture à deux pans en tuiles rouges. Des débords de toiture sont visibles au nord et au sud, laissant apparaître une partie de la charpente. Une extension rectangulaire en béton et à toiture-terrasse est accolée à la façade est de l'église. L'édifice présente une architecture sobre : la composition de la façade ouest est symétrique et pyramidale, mettant ainsi en valeur la croix située au centre ; la façade nord quant à elle joue entre l'horizontalité des baies et la disposition verticale de 12 panneaux polychromes, à motifs géométriques.

La façade-clocher constituant la façade principale à l'ouest dispose d'une cloche installée au sommet du mur. La façade suit une composition symétrique. Deux baies carrées, développées sur deux étages, prennent place de part et d'autre des portes centrales. Au-dessus de chaque porte et disposées symétriquement, deux baies rectangulaires étroites s'érigent contribuant à mettre en valeur la croix, dans un jeu de gradation de hauteur renforcé par la forme du mur pignon.

Un mur bahut surmonté d'un grillage conscrit la propriété le long des rues. L'église, en s'implantant en front de rue au nord de la parcelle, bénéficie d'une vaste cour en partie végétalisée étendue sur le reste de la parcelle. Le portail à l'ouest est aligné à l'escalier central menant aux deux portes d'entrée de l'église, protégées par un auvent droit en béton.

Témoignant du passé industriel de la cité Tase, l'église Saint Joseph présente une certaine valeur mémoirelle. La relation avec la cité-jardin et l'emplacement de l'église lui confèrent également des valeurs urbaine et paysagère.

Prescriptions

Eléments à préserver : l'édifice principal ; le rapport plein/vide qui contribue à valoriser les bâtiments est à conserver



Références

Typologie : Corps de ferme

Valeurs :

- Paysagère
- Architecturale
- Historique



Caractéristiques à retenir

Cette propriété d'origine agricole s'étend à l'ouest du bourg, sur une parcelle en longueur. Elle est aujourd'hui déconnectée de son tissu rural d'origine qui se connectait à la rue Lavoisier, puisque les maisons implantées à l'alignement de l'autre côté de la rue ont été remplacées par des pavillons en retrait d'alignement. Seule la maison au nord, ancien bâtiment agricole également, témoigne de cette continuité du tissu rural et des activités passées.

Le bâtiment s'implante en fond de parcelle, parallèlement à la rue. Il adopte un plan rectangulaire, en longueur de type corps de ferme. Il a subi des transformations avec notamment le percement de nouvelles ouvertures, toutefois on identifie encore le corps de logis au nord et la partie des dépendances dans la continuité au sud. Les façades latérales sont borgnes et celle au nord est adossée aujourd'hui à des appentis appartenant à la parcelle voisine. L'ensemble est couvert d'une toiture à deux pans en tuiles rouges.

Le bâtiment s'accompagne d'un alignement de 4 arbres ordonnancés dans l'axe de l'entrée, en ligne parallèle par rapport à la voie. Ils participent activement de la composition paysagère de la propriété, le reste du terrain étant originellement libre de tout arbre de haute tige puisque dévolu à la culture agricole et aujourd'hui clairsemé de boisements.

La parcelle est circonscrite par un mur plein en pisé qui s'étend jusqu'à la rue Franklin. Il est ajouré d'une clôture dans l'axe de l'entrée, composée d'une grille barreaudée et percée en son milieu d'un portillon. Elle est également flanquée plus au sud d'un portail avec vantaux métalliques pleins de même facture que la clôture, cadrés de piles avec bouteroues, tous deux en pierre.

Cette parcelle témoigne du passé rural de la commune et des anciennes propriétés agricoles à proximité du bourg.

Prescriptions

Éléments à préserver : La maison et le mur



Références

Typologie : Villa

Valeurs :

- Paysagère
- Architecturale
- Historique



Caractéristiques à retenir

Cette maison, construite dans la première moitié du XXe siècle, s'implante en retrait d'alignement dans un tissu discontinu alternant pavillons et immeubles d'habitat collectif. Elle s'insère dans une parcelle étroite en lanière, bâtie dans sa partie sud par des maisons de ville.

La villa se démarque dans le paysage urbain par son plan en L, constitué de deux volumes perpendiculaires coiffés chacun d'une toiture à deux versants brisés couverte de tuiles plates rouges. La maison s'élève sur deux niveaux dont un rez-de-chaussée surélevé accessible par une volée d'escalier extérieure. Des volumes secondaires d'un seul niveau et postérieurs à la construction sont apposés en façade nord et sud de la maison. Le bâtiment est percé de fenêtres hautes et étroites, hormis le rez-de-chaussée de la façade nord possédant quatre baies étroites jumelées. Les baies sont occultées par des volets métalliques pliants, apportant du rythme aux façades. L'architecture de la maison est sobre mais soignée et présente quelques éléments notables comme les appuis de baie moulurés ou encore les garde-corps métalliques ouvragés aux motifs Art Déco. La sous-face de la toiture en bois peint contribue également à apporter de la qualité à l'ensemble.

La maison est précédée par un frontage privé végétalisé servant de jardin d'agrément. La parcelle est close sur rue par une clôture constituée d'un mur bahut surmonté d'une grille métallique ajourée. Elle est percée d'un portail de même facture, plein en partie basse et ajouré en partie haute, offrant des vues sur le jardin et le cœur d'ilot.

Le jardin qui s'étend au sud possède une végétation qui s'inscrit dans le cœur végétalisé qui s'étend particulièrement à l'est.

Cette propriété participe à la qualité du paysage urbain, avec sa villa à la morphologie atypique et la végétation qui l'accompagne.

Prescriptions

Éléments à préserver : La maison et le principe de clôture



Références

Typologie : Corps de ferme

Valeurs :

- Urbaine
- Paysagère

Caractéristiques à retenir

La route de Genas correspond à la voie historique permettant de relier Genas à Lyon. Située à la lisière de deux communes, son front nord appartient à Vaulx-en-Velin et le front sud à Bron. Au départ, un chemin permettait déjà d'aller jusqu'à Genas et dès le XVIIIème siècle, le tracé de la route de Genas existe telle que nous le connaissons aujourd'hui.

Au XIXème siècle plusieurs maisons, fermes et terres agricoles délimitées par des murs le long de la route définissent le tracé de la voie et en donnent une première ambiance paysagère et urbaine. Au cours des années 1960, les tissus urbains situés de part et d'autre de la voie sont radicalement transformés : lotissement, grands ensembles... Les anciennes fermes, maisons et terres agricoles sont ainsi remplacées au profit de nouvelles constructions.

La présence de la ferme, appartenant à la famille Meunier, est attestée sur le cadastre napoléonien de 1812.

Elle est organisée autour d'une cour qui s'ouvre au sud et se dessine selon un plan en forme de U. Le bâtiment d'habitation occupe l'aile ouest et les dépendances occupent les autres volumes. Plusieurs appentis, extensions ou nouvelles dépendances ont fait évoluer le corps de ferme au fil du temps mais les parties principales ainsi que le plan de composition initial conservent leur authenticité.

< Le bâtiment d'habitation, à l'ouest, s'implante perpendiculairement à la route de Genas. Il sépare un premier espace paysager situé à l'ouest, constituant le frontage de la maison, de la cour du corps de ferme. La maison se développe sur deux niveaux, surmontés d'une toiture à quatre pans, couverte de tuiles en terre cuite. Elle est mitoyenne avec des dépendances sur sa façade nord.

Cette ferme présente la particularité de posséder sa façade principale à l'ouest, sur l'extérieur du corps de ferme et non à l'est, sur la cour, à l'inverse de nombreuses fermes qui s'organisent par et pour la cour. Cette façade principale se compose suivant trois travées, la porte d'accès occupant la travée centrale. Elle est mise en valeur par un perron composé de deux volées de marches qui se développent le long de la façade et qui sont protégées par un garde-corps maçonné. L'entrée est surmontée d'une marquise en verre et structure métallique, ornée de volutes et également décorée en partie supérieure le long de sa ligne de faîtage.

La façade sud, sur rue, possède une travée d'ouvertures. A l'est, peu d'ouvertures sont présentes et sont de moindres dimensions que sur les deux autres façades. Une porte d'accès, accompagnée de quelques marches, permet la liaison avec la cour. Un contraste se développe entre les façades présentes sur l'espace public, travaillées et soignées, et celles sur la cour, empruntant plutôt le vocabulaire de l'architecture rurale.

L'architecture du bâtiment est simple et modeste mais quelques éléments sont à relever : volets, menuiseries doubles vantaux, cheminée en brique et appuis de baies en saillie.

< Une des dépendances s'implante au nord, parallèlement à la voie, comme toile de fond de la route de Genas. Le bâtiment est long et fin. Il s'élève sur deux niveaux, surmontés d'une toiture à deux pans, couverte de tuiles en terre cuite, mais il reste néanmoins plus bas que le bâtiment d'habitation. Il est mitoyen sur ses façades est et ouest.

Caractéristiques à retenir

Cette dépendance présente peu d'ouvertures en façades et se démarque par son porche qui s'élève sur toute la hauteur du bâtiment. Il permettait le passage entre la cour et les terres agricoles qui étaient situées au nord de la ferme. Très visible depuis la cour, souligné par un linteau en bois et clos par un haut portail en serrurerie, il constitue un élément majeur de la ferme.

Plusieurs systèmes de clôture permettent de fermer la propriété le long de la rue. La première séquence, autour de la maison d'habitation, est constituée d'un mur plein en pisé. Il est entrecoupé d'un portail encadré par deux poteaux maçonnés et d'un portillon. La deuxième séquence est composée d'une grille, installée en 2020, permettant tout de même des vues sur la cour.

L'ensemble possède un fort impact paysager dans le contexte urbain par l'alternance entre les masses bâties et les espaces paysagers. En effet, l'espace d'entrée de la maison ainsi que la cour sont animés de végétation visible depuis la rue. Ce rythme, ainsi que la présence du végétal participent à la qualification de l'ambiance paysagère de la route de Genas.

Le corps de ferme organisé autour de sa cour se démarque comme marqueur paysager et urbain et témoigne d'un passé rural le long de la route de Genas.

Prescriptions

Éléments à préserver : Le bâtiment d'habitation et la dépendance située au nord